

Lettre d'information aux parents / année scolaire 2024-2025

des enfants qui fréquentent les services municipaux « Enfance-Jeunesse » : Accueil Périscolaire - Pause méridienne (Restaurant Scolaire) - Accueil de Loisirs Mercredis & Vacances Scolaires

À CONSERVER

Documents à fournir **en Mairie avant le 08 juillet** pour toute nouvelle inscription :

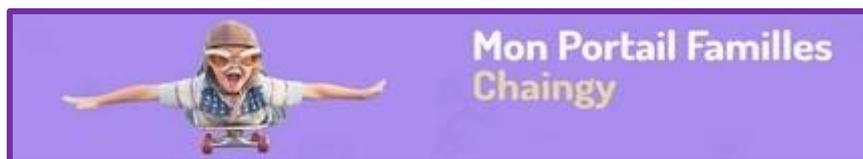
- Fiche de renseignements complétée et signée *
- Fiche sanitaire de liaison complétée et signée *
- Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire pour l'année 2024-2025

* documents vierges déjà transmis ou disponibles en Mairie ou sur <https://chaingy.portail-defi.net/infos-pratique/document/>

Règlement par **prélèvement automatique** (mandat de prélèvement SEPA à retourner en Mairie accompagné d'un RIB) ou à effectuer en Mairie par **chèques ANCV** (ALSH vacances), par **chèque CESU** (Périscolaire et ALSH pour les enfants de moins de 6 ans) ou en ligne par **Carte Bancaire** sur le Portail Familles chaingy.portail-defi.net

Renseignements complémentaires et **nouveaux tarifs (à compter de septembre 2024)** : voir règlements intérieurs (Périscolaire, Restaurant Scolaire et Accueil de Loisirs) téléchargeables sur <https://chaingy.portail-defi.net/infos-pratique/document/> (à partir du 08 juillet 2024).

Ouverture des inscriptions à partir du mercredi 10 juillet 2024 sur le Portail Familles chaingy.portail-defi.net : lien direct disponible sur la page d'accueil du site www.chaingy.fr.



Sur le « Portail Familles », vous avez la possibilité d'effectuer vos demandes de créations ou de suppressions d'inscriptions pour vos enfants, en respectant les délais (mentionnés à chaque rubrique ci-dessous), de consulter vos factures et reçus de règlements, d'effectuer vos paiements en ligne par carte bancaire et de mettre à jour les informations concernant vos enfants et votre famille (changement d'adresse, de numéro de téléphone, de personnes autorisées à récupérer votre enfant, autorisation de rentrer seul, fiche sanitaire, mise à jour des vaccins...).

Si vous n'avez pas la possibilité de vous inscrire sur le « Portail Familles » vous pouvez effectuer vos demandes par mail aux adresses mentionnées ci-dessous **en respectant les délais indiqués**.

Accueil Périscolaire

Toute inscription ou annulation devra s'effectuer au plus tard **48 heures ouvrables avant la date de présence ou d'absence**. En cas d'absence pour maladie, **prévenir entre 7h00 et 8h00** pour l'accueil du matin et **avant 16h15** pour l'accueil du soir :

periscolaire.chaingy@orange.fr - 02.19.13.04.27 ou 06.74.82.72.99

Restaurant Scolaire (Pause Méridienne)

Toute inscription ou annulation devra s'effectuer au plus tard **48 heures ouvrables avant la date de présence ou d'absence**. En cas d'absence pour maladie, **prévenir avant 9h00** :

resto@chaingy.fr - 02.38.46.67.19 (répondeur)

Accueil de Loisirs (mercredis en période scolaire)

L'accueil de loisirs sera ouvert tous les mercredis en période scolaire (sauf si mercredi férié) :

- en **journée** (de 9h00 à 17h00) avec repas du midi,
- ou en **demi-journée** (de 9h00 à 13h30 ou de 11h15 ou 11h45 à 17h00) avec repas du midi,

avec possibilité d'arrivée échelonnée de 7h30 à 9h00 et de départ échelonné de 17h00 à 18h30 (sans surcoût). Le tarif du repas est compris dans le prix de la journée ou de la demi-journée.

Toutes les inscriptions ou annulations devront être effectuées une semaine à l'avance
(au plus tard le mardi soir de la semaine précédente)

alsh.chaingy@orange.fr - 02.19.13.04.27 ou 06.74.82.72.99

Accueil de Loisirs (vacances scolaires)

Les inscriptions se font à la **semaine** (ou à la période : comme indiqué ci-dessous) dans la limite des places disponibles et sont à effectuer directement sur le « Portail Familles » **avant les dates limites d'inscriptions** mentionnées ci-dessous :

alsh.chaingy@orange.fr - 02.19.13.04.27 - 06.74.82.72.99

Vacances	Inscription sur le Portail Familles à partir du	 DATES LIMITES D'INSCRIPTIONS  ↓ sur le Portail Familles : ↓
<i>TOUSSAINT</i> - 1 ^{ère} semaine du 21 au 25 octobre 2024 (5 JOURS)	Lundi 16 septembre 2024	Vendredi 04 octobre 2024
<i>TOUSSAINT</i> - 2 ^{ème} semaine du 28 au 31 octobre 2024 (4 JOURS)		
<i>NOËL</i> - 2 semaines du 23/12/2024 au 03/01/2025	FERMÉ	
<i>HIVER</i> - 1 ^{ère} semaine du 10 au 14 février 2025 (5 JOURS)	Lundi 06 janvier 2025	Vendredi 24 janvier 2025
<i>HIVER</i> - 2 ^{ème} semaine du 17 au 21 février 2025 (5 JOURS)		
<i>PRINTEMPS</i> - 1 ^{ère} semaine du 07 au 11 avril 2025 (5 JOURS)	Lundi 03 mars 2025	Vendredi 21 mars 2025
<i>PRINTEMPS</i> - 2 ^{ème} semaine du 14 au 18 avril 2025 (5 JOURS)		
<i>ÉTÉ</i> - du 07 au 11 juillet 2025 (5 JOURS)	Lundi 07 avril 2025	Vendredi 30 mai 2025
<i>ÉTÉ</i> - du 15 au 18 juillet 2025 (4 JOURS)		
<i>ÉTÉ</i> - du 21 au 25 juillet 2025 (5 JOURS)		
<i>ÉTÉ</i> - du 28 juillet au 1 ^{er} août 2025 (5 JOURS)		
<i>ÉTÉ</i> - 2 semaines du 04/08/2025 au 15/08/2025	FERMÉ	
<i>ÉTÉ</i> - du 18 au 22 août 2025 (5 JOURS)	Lundi 07 avril 2025	Vendredi 30 mai 2025
<i>ÉTÉ</i> - du 25 au 29 août 2025 (5 JOURS)		

Exceptionnellement, pour les familles n'ayant pas la possibilité d'accéder à leur « Espace Famille » via internet, vous pouvez contacter directement le service Enfance-Jeunesse de la Mairie au **02.38.46.67.16** avant les dates limites d'inscriptions.

Les **inscriptions hors délais** pourront être prises en compte en fonction des places encore disponibles et seront majorées de **10 €** par enfant, pour la semaine.

Toute **annulation** d'inscription à la semaine sera possible au plus tard 1 semaine après la date limite d'inscription pour les petites vacances et 2 semaines pour les vacances d'été. Faute de quoi, la semaine sera facturée.

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS DU CALENDRIER SCOLAIRE